

CECI N'EST PAS JUSTE UN PAPIER

C'est un droit que l'on réclame. Une expulsion que l'on évite. Une situation qui retrouve une issue. À l'heure où les guichets ferment et où les algorithmes remplacent l'écoute, quand les législations se durcissent et que les règles se complexifient, Espace Social fait le choix, encore et toujours, de l'humain et du professionnalisme.

Nous ne traitons pas des dossiers. Nous accompagnons des trajectoires de vie.



**Merci de soutenir cette manière d'être là.
Merci de reconnaître la valeur de chaque parcours, avec ses fragilités et ses ressources.
Merci de résister avec nous.**



ESTS, 28 Boulevard de l'Abattoir 1000 Bruxelles
tél. 02/548 98 00 – fax 02/502 49 39
e-mail : espacesocial@tele-service.be
site : www.espacesocial.be

Asbl agréée par la Commission Communautaire Française (COCOF), la Région de Bruxelles Capitale, la Fédération Wallonie-Bruxelles et Vivalis.Brussels

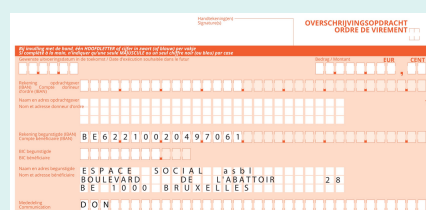
L'asbl Espace Social Télé-Service est habilitée à recevoir des **donations et legs à taux réduits**.

Tous dons versés en une ou plusieurs fois et atteignant dans l'année au moins 40 € offrent une réduction d'impôt.

En communication de votre virement, veuillez indiquer "Don" et votre numéro national. Pour renseignement : donsetele-service.be

Les dons peuvent se faire directement sur le site web en scannant ce QR code ou via notre IBAN.

IBAN: BE62-2100-2049-7061



**MERCI
POUR VOS DONs**

La politique d'Espace Social Télé-Service en matière de protection de la vie privée peut être consultée sur le site www.espacesocial.be.

Vous pouvez demander de ne plus recevoir de courrier d'Espace Social Télé-Service et de consulter, modifier ou supprimer vos données personnelles.

Pour l'environnement - Imprimé sur papier recyclé

ici!

Trimestriel d'Espace Social Télé-Service ASBL ©



N°203

3e Trimestre 2026

« Ne pas jeter sur la voie publique - Editrice responsable: Tiffany Moerman - 27-28 Blvd de l'Abattoir 1000 Bruxelles »

**RÉSISTER, CE N'EST
PAS TOUJOURS
S'OPPOSER**

RÉSISTER, UNE ENVELOPPE À LA FOIS

**Une enveloppe posée sur une table.
Un courrier de l'ONEM.
Une facture.
Une décision administrative.**

Une demande à laquelle il faudrait répondre.

Pour beaucoup de personnes que nous rencontrons, ces enveloppes portent autre chose : une inquiétude, parfois la peur de perdre un droit déjà fragile.

Aujourd'hui, la précarité ne se voit pas seulement dans le manque d'argent, les ventres vides ou l'absence de logement. **Elle se cache aussi dans des démarches toujours plus complexes, des procédures qui s'allongent et des droits qu'il faut sans cesse revendiquer.**

Alors certaines enveloppes restent fermées. Non par désintérêt. Non par manque de volonté. Mais parce que, lorsque tout devient trop lourd, il faut parfois toute son énergie simplement pour tenir. Faire valoir ses droits demande du temps, des repères, une compréhension des codes administratifs et un accès aux bons interlocuteurs. **Cela demande aussi de croire que la démarche peut encore aboutir.**

C'est cette énergie que nous cherchons à soutenir. Résister commence parfois par un geste presque ordinaire : ouvrir une enveloppe ensemble. Lire. Comprendre. Chercher une réponse. Retrouver un chemin.

À Espace Social, nous ne traitons pas uniquement des dossiers. Nous accompagnons des trajectoires de vie. Nous créons des liens entre les personnes et un environnement qui peut parfois sembler inaccessible. Nous ouvrons un espace où les questions sociales, juridiques et financières peuvent être entendues et travaillées.

Et, peu à peu, quelque chose se remet en mouvement. Un courrier reçoit enfin une réponse. Un recours est introduit. Un droit est rétabli. Une personne retrouve la force de franchir l'étape suivante. **Résister, ce n'est pas seulement faire face aux difficultés. C'est aussi retrouver une capacité d'agir, reprendre confiance et avancer à nouveau.**

Ce trimestre, nous vous invitons à découvrir cette résistance du quotidien : celle qui permet, pas à pas, de reprendre prise sur son histoire, de défendre ses droits et de tenir.

Tiffany Moerman
Directrice-Administratrice déléguée

bpost
PB-PP B-00000
BELGIE(N)-BELGIQUE
Bureau de dépôt 1099
BRUXELLES X P505321 - 1/158

Retour d'envoi non distribué ESTS
bld de l'Abattoir 28 - 1000 Bruxelles

LE PREMIER PAS

Seule avec ses deux enfants, Madame C. avait peu à peu cessé de regarder les problèmes en face. Non par négligence, mais parce que, parfois, quand tout devient trop lourd, ouvrir une enveloppe revient à ouvrir une nouvelle blessure. Puis, un changement est venu bousculer cet équilibre fragile. La perspective de perdre ses allocations de chômage l'a finalement amenée à franchir notre porte.

Alors, nous avons commencé par l'essentiel : l'accueillir et l'écouter.

Ouvrir les enveloppes une à une. Trier. Classer. Comprendre. Faire le point sur les dettes, sur les droits oubliés, sur les démarches abandonnées. Derrière les courriers, il y avait aussi un conflit avec l'ONEM, une pension alimentaire jamais réclamée, des questions juridiques jamais abordées.

Petit à petit, nous avons mobilisé autour d'elle les ressources nécessaires. Une juriste, des services partenaires, des accompagnements complémentaires. Là où elle était seule face à ses difficultés, un réseau s'est mis en place. Aujourd'hui, tout n'est pas réglé. Les problèmes ne disparaissent pas d'un coup de baguette magique. Mais elle n'est plus seule pour les affronter.

C'est aussi cela, la résistance.



Nous avons fait la connaissance de **Monsieur L.** en 2025. Marié, quatre enfants, il percevait le revenu d'intégration sociale (RIS) versé par le Centre Public d'Aide Sociale (CPAS). Au mois de mars 2025, son RIS a été coupé sans aucune décision communiquée. Nos mails adressés au CPAS sont restés sans réponse. Par la suite, le CPAS a fait plusieurs promesses de paiement à Monsieur, permettant à la pression sur la famille de se relâcher quelque peu, mais les paiements annoncés ne sont jamais arrivés.

Nous avons octroyé des colis alimentaires à cette famille de manière soutenue, leurs ressources étant désormais limitées aux seules allocations familiales.

La situation de la famille n'a fait que s'aggraver : loyers impayés, menace de procédure devant le juge de paix par le bailleur avec risque d'expulsion à la clé, factures impayées... Nous avons fait désigner, via le Bureau d'Aide Juridique, un avocat intervenant gratuitement pour Monsieur. Un recours a pu être introduit contre le CPAS grâce à cet avocat très réactif.

En vue de préparer l'audience, nous avons aidé l'avocat à constituer un dossier complet, Monsieur se démenant pour fournir les différents documents demandés. Un jugement est finalement intervenu condamnant le CPAS à verser à Monsieur les arriérés du RIS ainsi que des dommages et intérêts à hauteur de 2 000 euros.

À ce jour, la décision n'est encore que partiellement exécutée, mais la famille a déjà touché une grande partie des arriérés et le RIS est à nouveau versé régulièrement. Il faudra maintenir le suivi jusqu'au paiement complet.

LA RÉALITÉ EN FACE

Résister, ce n'est pas seulement dénoncer ce qui fragilise les parcours. C'est rester présent lorsque les personnes vacillent. C'est adapter nos réponses aux réalités vécues par les personnes. C'est continuer à croire qu'aucun parcours n'est figé et qu'un accompagnement humain peut ouvrir des chemins qui semblaient fermés. C'est donner à nouveau l'accès aux droits, et c'est fondamental.

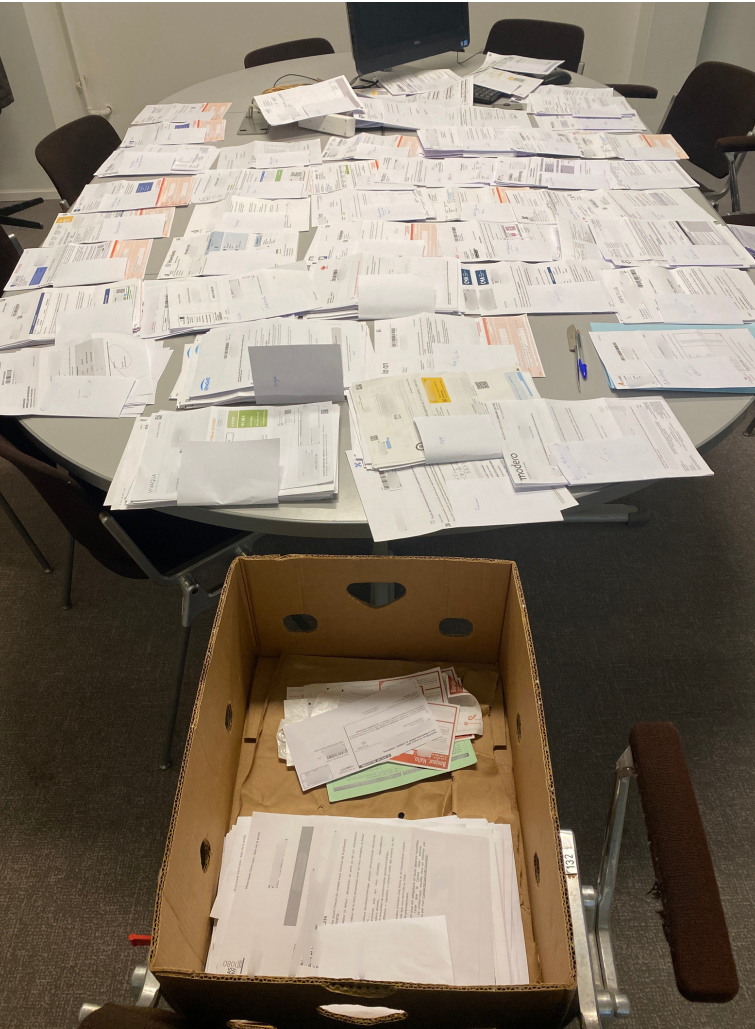
Introduire une demande auprès du SECAL, éviter une expulsion, défendre une personne face à une dette ancienne, préparer un recours, dialoguer avec les institutions... C'est là tout notre quotidien.

Les demandes augmentent. Les situations se complexifient. Les besoins se diversifient. Alors, nous avons élargi nos façons d'accompagner. Nous avons renforcé les collaborations, mobilisé les compétences de chacun, construit des réponses plus transversales.

À Espace Social, personne n'exerce un seul métier. Une accueillante devient parfois un repère, une médiatrice, une oreille attentive. Une travailleuse sociale accompagne, oriente, soutient, rassure. Chacun apporte sa pierre à un travail collectif qui dépasse les fonctions et les intitulés.

Les difficultés de ceux que nous accueillons ne se rangent pas dans des cases ; nos réponses non plus. Face à cette réalité exigeante, nous faisons le choix de tenir.

**Tenir la porte ouverte.
Tenir le lien.
Tenir la confiance.**



Derrière cette pile de courriers, il y a une seule histoire. Celle d'une personne qui, à force de démarches sans issue, a fini par ne plus ouvrir ses enveloppes.



CE QUI NOUS FAIT TENIR

Face à la complexité croissante des situations sociales, il serait facile de ne voir que les difficultés. Pourtant, chaque jour, les personnes que nous accompagnons nous rappellent qu'il existe toujours des ressources, des capacités d'agir et des chemins possibles.

Parfois, tout commence par une enveloppe ouverte ensemble. Un droit retrouvé. Une confiance qui renaît. C'est ce qui donne du sens au travail social. C'est aussi ce qui nous fait tenir, jour après jour : voir que les personnes retrouvent des droits, reprennent confiance et, malgré les obstacles, continuent à construire leur propre chemin.